FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE PDP
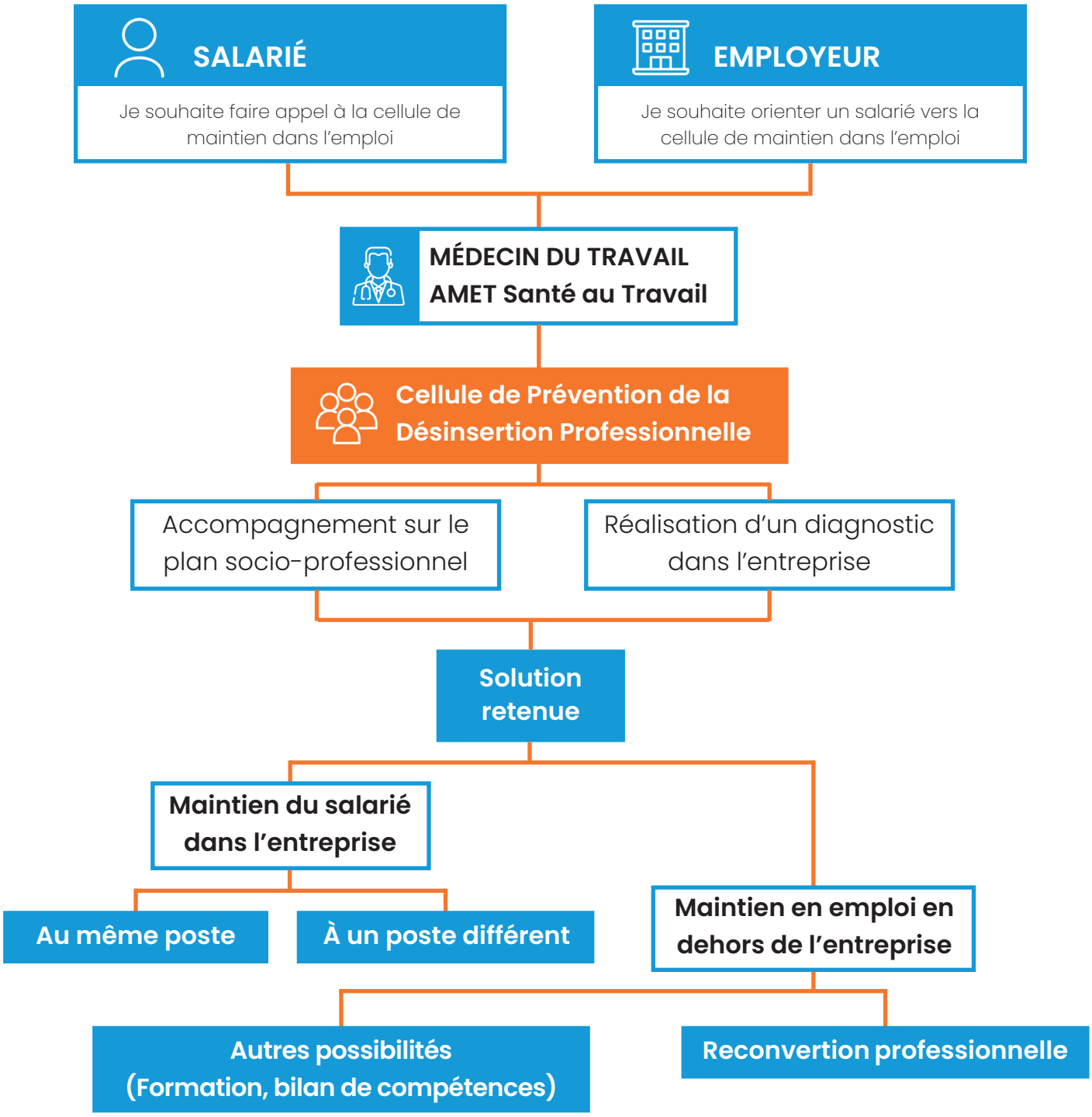
Le **maintien dans l'emploi** consiste dans la prévention de la perte d'une activité professionnelle pour des raisons de santé ou de situation de handicap. La mise en œuvre de la démarche de prévention de la désinsertion professionnelle peut aboutir à un maintien au poste de travail, à un maintien dans l'entreprise à un autre poste, à une formation ou à un reclassement au sein d'une autre entreprise.